



En exercice : 58
Présents : 46
Votants : 49

Séance du 10 octobre 2022

Le dix octobre deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 4 octobre 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT

RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
DALIFARD Alexia, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jacky, titulaire
TISON Hervé, LÉPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, BÉZIER Florence, titulaires
/
MAHIER Aurélie, de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, LANVIERGE Quentin, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
/
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
/
ROSSIGNOL Didier, suppléant
JUGÉ Joseph, Derval Sandrine, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, titulaire
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
de Farcy de PONTFARCY Christine, LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires
BARBE Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
/
/
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine Couverte), CHADELAUD Gaëtan (La Roë), LIVENAIS Robert (Renazé), PELLUAU Philippe (Renazé), BEUCHER Clément (St poix), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges), JULIOT Thierry (La Rouaudière),

Étaient absents : RAGARU Edit (Craon), HAMARD Benoît (Craon), GARBE Pascale (MERAL),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BREHIN, Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON, Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

Secrétaire de Séance : Élu M. DE GUEBRIANT Bertrand, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-10/142 – FINANCES

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT (70023) DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 10 octobre 2022

OBJET 2022-10/142 – FINANCES

**Budget Eau Assainissement (70023) 2022 - DM
n° 2**

M. Maxime Chauvin expose au conseil communautaire qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget Eau assainissement :

- intégration de frais d'études (études suivies de travaux de réseaux) pour amortissement

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

À l'unanimité,

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°2 au Budget Eau Assainissement (70023) 2022, comme suit :

Section de fonctionnement					
compte	dépenses	BP 2022	compte	recettes	BP 2022
	Total dépenses BP	2 406 175,51 €		Total recettes BP	2 406 175,51 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
	total dépenses	2 406 175,51 €		total recettes	2 406 175,51 €

Section d'investissement					
compte	dépenses	BP 2022	compte	recettes	BP 2022
	Total dépenses BP	2 469 494,18 €		Total recettes BP	2 469 494,18 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
2315	041 Opérations patrimoniales	23 595,34 €	2031	041 Opérations patrimoniales	53 200,64 €
217532	041 Opérations patrimoniales	29 605,30 €			
	Total DM n°2	53 200,64 €		Total DM n°2	53 200,64 €
	total dépenses	2 522 694,82 €		total recettes	2 522 694,82 €

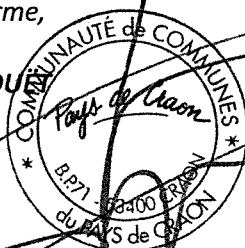
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 19 octobre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20221010-DELIB202210142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 21/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

